

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 13/05/2025

PRESENTS : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Isabelle MARJOLLET, Mme Sylvie SECOND, M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Jean-Christophe VOUTE, M. Jimmy GOUGAUD, M. Bernard GAGNIERE

ABSENTES et EXCUSEES : Mme Chrystelle MALIGEAY qui donne pouvoir à M. Bernard GAGNIERE, Mme Amélie FLODRUPS qui donne pouvoir à Mme Béatrice RODRIGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard GAGNIERE

N° 2025-05-20-07

OBJET : Demande auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'un barnum au profit des associations de la commune

Monsieur le Maire donne lecture du dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visant à attribuer un barnum aux communes de moins de 2 000 habitants, au profit des associations de la commune.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré et voté

1° **Autorise** Monsieur le Maire à déposer, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un dossier de demande d'attribution d'un barnum au profit des associations de la commune.

2° **Dit** que les associations bénéficiaires de ce barnum sont les associations communales et intercommunales d'intérêt public, et dont le siège se situe sur la commune.

3° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Bernard GAGNIERE

Le Maire,
Pierre SIMONE

